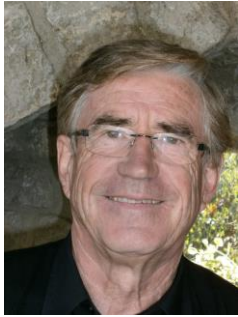




Balazuc *infos*

Janvier 2023

E
D
I
T
O



Bernard Constant, Maire de Balazuc et le Conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux le vendredi 20 janvier 2023 à 18 heures à la Salle Polyvalente

BALAZUC FETE NOËL

Que nous réserve l'année 2023 ?

Les années 2020 et 2021 ont été très perturbées par le Covid 19, la propagation du virus, la vaccination, les confinements...

Durant l'année 2022 le virus a toujours été présent, mais le fait marquant restera la très longue période de canicule et de sécheresse. Cette sécheresse qui a été notre alliée pour les travaux de la Traversée du village.

L'année 2023 ne démarre pas de la meilleure des façons entre le retour en force du Covid et l'inflation.

Souhaitons-nous quand même une belle année, malgré un monde toujours aussi perturbé.

L'équipe municipale, élus et personnel, vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Le Maire,
Bernard CONSTANT



En bref...

En bref...

En bref...

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les enfants du village ont participé à nouveau avec les élus et les habitants à ce moment de recueillement devant le Monument aux morts. Nous avons proposé cette année à l'école de travailler en amont sur cette cérémonie : rencontre des enfants avec le Maire sur le devoir de mémoire et préparation de la lecture des lettres de poilus en classe avec la maîtresse.

Cette cérémonie s'est déroulée avec la traditionnelle lecture de la lettre de la ministre, des lettres des poilus par les enfants et de la liste des Balazucains Morts pour la France. Elle s'est poursuivie avec le dépôt de la gerbe et l'écoute de la Marseillaise.

Le verre de l'amitié a été offert ensuite par la municipalité au bar Lou Cigalou.



DEGRADATIONS

Malheureusement, de nouvelles incivilités ont été observées sur la commune : vitres de l'abri bus cassées, incendie des poubelles des Gras, tags sur la falaise et la route au niveau du pont. Encore ces derniers jours nous avons déploré de nombreux tags dans le village (panneaux, boîte aux lettres...). Nous regrettons toujours ces actes, qui ont un coût pour la commune, c'est fâcheux...



AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

La circulation se fait sur la nouvelle chaussée depuis le week-end de Pâques. Les finitions dont le marquage du passage surélevé et du Parking de la Salle Polyvalente ont été achevées entre septembre et octobre. Un grand merci au SDEA, au cabinet d'études Naldeo, aux entreprises et aux différents financeurs qui ont permis à la Commune de réaliser cet aménagement.



VOIRIE

Les travaux de réfection de la voirie prévus au budget ont été réalisés à l'automne. Ces travaux ont concerné les voies communales suivantes : Impasse de Coste La Beaume, Impasse du Frigoulet, Impasse du Chassel, Raccourci de l'Extrade et Chemin de la Croix du Bois.

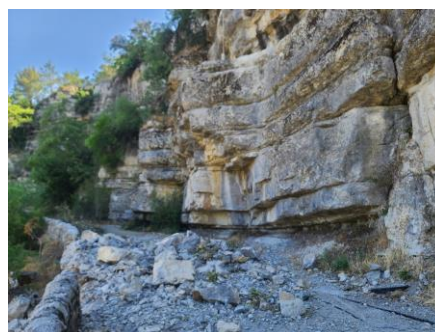
TRAVAUX A VENIR

Des travaux de rénovation des toilettes situées dans la Montée du Barri sous la Grand Rue Pons de Balazuc (RD 294) vont être engagés afin de créer un wc pmr.

Des travaux de consolidation de la partie de la falaise située sous la Tour de la Reine Jeanne sont prévus pour l'année 2023.

EBOULEMENT

Suite à l'éboulement d'un pan de falaise au niveau de la Tour de la Reine Jeanne le 12 juillet dernier, le parapet et la chaussée ont été réparés par la Communauté de communes. D'autre part, la Commune a fait réaliser des travaux de purge de la falaise en urgence et a sollicité une étude auprès d'un cabinet spécialisé et agréé. Suite au rendu de l'étude des travaux de consolidation seront à prévoir.



REPAS ET COLIS DE NOËL

Après 2 années sans repas à cause de la crise sanitaire, la Mairie et le CCAS ont proposé cette année d'organiser le repas de Noël au restaurant Lou Capitelle. Ce moment de convivialité a été très apprécié par les 41 participants.

Parmi les autres bénéficiaires, 24 ont préféré recevoir un colis, 25 ont choisi de donner à la banque alimentaire et 6 colis ont été offerts aux personnes se trouvant en maison de retraite.

Tous les produits distribués sont issus d'entreprises locales.



NOËL DES ENFANTS A L'ECOLE

Il a été offert à chacun des élèves de l'école un sac de friandises ainsi qu'un livre. La préparation des pochons a été confiée à l'ESAT l'Avenir de Lalevade d'Ardèche (ADAPEI 07) et les livres ont été achetés à la librairie de Balazuc (Viel Audon).

SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS DU VILLAGE

Comme chaque année un spectacle de Noël a été offert par les municipalités de Balazuc, Pradons et Chauzon aux enfants des 3 communes. Cet évènement a été organisé sur la commune de Pradons : spectacle de théâtre jeune public, rencontre avec le Père-Noël et distribution de friandises. Un apéritif a été offert aux parents à l'issue du spectacle. Cet évènement est très apprécié des enfants quelques jours avant Noël.

Malheureusement, seulement 4 enfants de Balazuc étaient présents... Nous nous interrogeons sur le devenir de cette manifestation...



En bref...

En bref...

En bref...

BILAN SAISON TOURISTIQUE 2022

Nous avons retrouvé une fréquentation touristique similaire aux années pré-Covid. De ce fait, la circulation et la gestion des parkings ont été plus fluides.

Les périodes de forte chaleur du début de l'été ont perturbé la fréquentation dans les commerces, nous espérons que les acteurs économiques du village ont pu compenser avec l'arrière saison.

Pour gérer l'affluence touristique 5 agents (dont 4 saisonniers) ont été embauchés sur les postes d'ASVP et de caissiers. Merci à eux, ainsi qu'au personnel permanent pour leur contribution au bon déroulement de la saison.

Une réunion avec les acteurs économiques du village est prévue pour préparer la saison touristique 2023.

RENCONTRES

Nous sommes en réflexion pour organiser une journée d'accueil et de rencontre avec les nouveaux habitants, les gens du village et les associations.

Ce moment pourrait avoir lieu au printemps.

INFOS MAIL

Les personnes qui souhaitent tout au long de l'année recevoir les infos de la Mairie concernant la vie du village sont priées d'envoyer leur adresse mail par courriel à l'adresse suivante :

balazuc.mairie@orange.fr

Plus de 140 personnes sont désormais inscrites et profitent d'informations régulières.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Cette année, il y a deux nouvelles enseignantes à l'école élémentaire de Balazuc : Myriam Prévot le mardi et Lucie Kemystetter les lundi, jeudi et vendredi. Treize enfants y sont scolarisés : quatre en CE1, deux en CE2, quatre en CM1 et trois en CM2. Il y a 7 filles et 6 garçons. Huit sont domiciliés à Uzer et 5 à Balazuc. Une élève quittera l'école en cours d'année car elle déménage.

L'école s'est engagée cette année dans un projet danse, cirque et clown.

Au mois de septembre, les enfants ont participé à des ateliers de danse lors des Balazucades. C'est la commune qui a financé l'intervention de deux compagnies : **Sur le Tas** (Manon Froger et Temmah Lindo) et **Boom Bap** (Yann Szuter).

La deuxième partie du projet se fera dans le cadre de la convention territoriale d'éducation artistique de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche avec la compagnie **Les enfants sérieux** (Ilaria Romanini et Jaime Monfort Miralles) du pôle du cirque La Cascade à Bourg-Saint-Andéol.

Au mois de janvier, les élèves iront à Vallon-Pont-d'Arc pour assister à une représentation de leur spectacle « **Demain Hier** » et rencontreront les artistes. Au mois de février, la classe les accueillera à l'école pendant une semaine pour des ateliers pratiques. Enfin, la classe se rendra à Lagorce au mois de mars pour voir leur spectacle en création : « **Apocalypse to you** ».

La commune a également signé une convention avec l'association **Lire et faire lire**. Une bénévole, Sophie Surle-Cabrol, enseignante nouvellement retraitée, vient lire des livres aux élèves une fois par semaine.

Cette année, la traditionnelle confection de sablés de Noël qui seront vendus au profit du Sou des écoles a été organisée avec les élèves et des parents volontaires pendant le temps de classe.



ÉCOLE : QUELQUES INFOS DE LA MAIRIE

Nous souhaitons la bienvenue à Lucie KEMYSTETTER, directrice, et à Myriam PREVOT, les 2 nouvelles enseignantes de l'école du village.

Nous avons fait appel à un nouveau prestataire pour la confection des repas de la cantine : Plein Sud Restauration, basé à Largentière. Les enfants semblent satisfaits des repas !

L'investissement des nouvelles maîtresses, avec l'aide des employés communaux, a permis le réaménagement des salles de l'école.

La garderie et la cantine sont toujours assurées par Sandrine.

Nous rappelons aux familles souhaitant inscrire leurs enfants pour la rentrée prochaine, de se faire connaître en Mairie.

UN NOUVEAU DEPART

La famille PETROV d'Ukraine, que nous avons accueillie le 9 avril a décidé de s'installer de façon durable sur la commune de Ruoms. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur nouvelle vie.

DES NOUVELLES DE LA MAIRIE

DEPART EN RETRAITE DE JEAN-MARC

L'heure de la retraite a sonné pour Jean-Marc, employé municipal depuis 1996, d'abord pour des remplacements et ensuite comme personnel permanent du service technique.

Tout au long de ces années, nous avons apprécié son dévouement, sa discrétion, son intégration dans l'équipe et sa gentillesse. Pour tout cela, l'ensemble du personnel et des élus se sont retrouvés autour de Jean-Marc pour lui témoigner notre amitié et lui souhaiter une excellente retraite.



REORGANISATION DU SERVICE TECHNIQUE

Suite au départ de Jean-Marc fin septembre, le service technique a été remanié et renforcé pour une durée déterminée par l'intégration dans l'équipe de Denis Caudeville, résident de la commune. Ses larges compétences techniques viennent renforcer le service et sa polyvalence et sa bonne humeur sont très appréciées.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, **Balazuc** réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **jeudi 19 janvier 2023**.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres entre le 3 et le 10 janvier. Puis, l'agent recenseur, **Denis Caudeville**, recruté par la commune, vous déposera une notice d'information dans votre boîte aux lettres les 19 et 20 janvier.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune, définir le nombre d'élus au conseil municipal et d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs, de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **Denis Caudeville au 06 78 16 51 88 à partir du lundi 23 janvier 2023.**



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

SPORTS POUR TOUS

Bonjour à toutes et tous,

Mes premiers mots seront des mots de remerciements.

Des remerciements à vous toutes et tous qui, par votre engagement auprès de SPORT POUR TOUS représentez tout le sens qui peut être donné à l'engagement bénévole associatif.

Remerciements à vous qui, patiemment, avez attendu des jours meilleurs, vous qui nous avez soutenu dans nos actions pour pallier l'arrêt de vos activités.

Je remercie la mairie pour sa confiance et son soutien lorsque nous souhaitons mettre en place des solutions « au pied levé ». Nous avons parfois subi la déception de ne pas pouvoir les réaliser mais vous ne vous êtes pas découragés, vous avez toujours répondu présent et c'est grâce à vous que notre calendrier des festivités 2023 est riche d'animations !

Nous vivons dans une société qui évolue constamment et dans laquelle l'autonomie individuelle semble primer, le bénévolat vient, en contrepoint, apporter ses valeurs et c'est votre présence qui construit le « vivre ensemble ».

Je tiens aussi à remercier les membres du bureau, c'est un beau collectif qui accorde du travail et du temps pour notre association qui dépasse les 110 membres. *Ayons toujours à l'esprit qu'il y a 40 ans, notre association a été créée pour votre plaisir mais qu'il n'y a pas que le bureau et les membres bénévoles actifs ! Nous ne sommes jamais trop nombreux et si nous voulons continuer sur ce rythme, nous allons avoir besoin de vous !*

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année sans modération !

Eric Marion

ASSOCIATION DES JEUNES DE CHANTIER DU VIEL AUDON

L'association des Jeunes de Chantier du Viel Audon organisera comme chaque année un chantier de jeunes bénévoles l'été, qui aura cette année lieu du 11 juillet 2023 au 25 août 2023. Le chantier d'été, organisé entièrement par des bénévoles, regroupe des jeunes de 17 à 25 ans. Venu.e.s seul.e.s ou en groupe, de différentes régions de France ou d'ailleurs, ils et elles viennent s'y organiser collectivement autour d'un travail coopératif pour reconstruire le hameau du Viel Audon. Le chantier est un espace d'apprentissage et d'expérimentation, pour et par la jeunesse !

Au mois d'août 2022, le bal folk a été un grand succès et les jeunes de chantier l'organiseront de nouveau en 2023, la soirée du samedi 29 juillet.

Le 18 mai aura lieu notre assemblée générale ouverte et festive, au Viel Audon.

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à chantier@levielaudon.org

Bien cordialement,

Héloïse Ferlay, présidente de l'association.

Association des Jeunes de chantier du Viel Audon (AJC) Chantier de jeunes bénévoles Le Viel Audon
07120 BALAZUC

07.61.43.22.18

chantier@levielaudon.org





Association La Roche Haute - Balazuc



Tous les cris, les SOS...
Entrez dans la danse, voyez...
La balade des gens heureux...
Ça ira mieux demain...

Voici des titres de chansons qui pourraient bien nous représenter en cette fin d'année 2022 !



Tous les cris, les SOS (Balavoine)

Nous n'en sommes tout de même pas là ! Toutefois, devant les difficultés à faire face à toutes les tâches et responsabilités inhérentes à une association, nous avons invité tous les amis et adhérents à une Assemblée Générale Extraordinaire le 28 novembre dernier. Tous les participants (une quarantaine de personnes) nous ont apporté leur soutien et nous ont encouragés à poursuivre l'aventure. Plusieurs d'entre eux ont même envisagé de rejoindre notre conseil d'administration.



Entrez dans la danse, voyez comme on danse ... (Traditionnel)

C'est précisément ce que nous proposons aux personnes attachées à l'association et à l'animation de l'église romane en été. Celles et ceux qui souhaitaient en savoir plus sur nos activités et notre organisation avant de s'engager ont pu entrer dans les détails lors d'une réunion le 14 décembre.



La balade des gens heureux (Gérard Lenorman)

Heureux d'avoir vécu une magnifique saison 2022 :

En ouverture, deux concerts-performances aux chandelles (Clara Cernat au violon et Adine Duval aux pinceaux) pour fêter les 40 ans de l'association.

Au cours de l'été, trois expositions très appréciées par les visiteurs.

En clôture, un magnifique concert de chœurs d'opéra dans l'église paroissiale.



Ça ira mieux demain ... (Annie Cordy)

C'est ce qu'on espère ! Pour 2023, pas encore de programmation d'expositions ni de concerts, mais une réunion du conseil d'administration le 18 janvier aura tout en main pour prendre des décisions.

D'ici là, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

La présidente, Dominique Doyard et le conseil d'administration

Pour nous rejoindre et recevoir toutes les informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : larochehaute07@gmail.com



ASSOCIATION PALEODECOUVERTES

Balades et Projets 2023

En 2023, l'association Paléodécouvertes propose 19 nouveaux parcours de balades commentées géologiques, paléontologiques et historiques pour le Grand Public. C'est lors de la commission balade à la salle polyvalente de Balazuc qu'un nouveau programme d'actions a été concocté. Les Rendez-vous de balades ont lieu de février à octobre les samedis après-midis, tous les 15 jours. Les adhérents partent ainsi à la découverte d'un site patrimonial local, riche en diversités dans une ambiance conviviale avec un guide spécialiste. L'association réalise également des activités sur site et hors les murs avec des ateliers pédagogiques sur les sciences naturelles pour les scolaires, les centres de loisirs, les collectivités et les entreprises. Et cette année, l'accent a été particulièrement mis sur le développement d'animations itinérantes pour les campings. L'association a pu réaliser des soirées étoilées, des ateliers de fouilles ou ateliers "préhistoire" dans les campings du Sud Ardèche. Elle compte actuellement deux salariés à temps plein à l'année Perrine Rochard et Léo Salel. En 2023, l'association accueillera Jade, une jeune étudiante albenassienne, en service civique durant 8 mois. Et pour compléter l'équipe de nouveaux médiateurs scientifiques seront recrutés pour la nouvelle saison qui s'annonce.

Adhésion annuelle : 20 euros/adulte et 40 euros/famille

Plus d'infos : www.paleodecouvertes.org - contact@paleodecouvertes.org – téléphone 04 28 40 00 35 ou 06 76 78 36 18

Adresse : Association Paléodécouvertes - 344 Chemin de Cournazou - 07120 Balazuc



« MES DEMARCHES à portée de clic ! »

L'Etat a mis en place le site Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), sur lequel vous pouvez créer un compte ou vous connecter avec vos identifiants FranceConnect. Il permet de faire la pré-demande pour les cartes d'identité et les passeports. Il permet également de faire toutes les démarches concernant le permis de conduire et le certificat d'immatriculation. Pour avoir plus d'informations sur l'ensemble de ces procédures vous pouvez vous rendre sur le site internet : www.demarches.interieur.gouv.fr

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale a été mis en œuvre début 2017, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit. Cette autorisation de sortie du territoire est matérialisée par l'usage d'un formulaire CERFA (n°15646*01), renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Le formulaire CERFA est accessible sur le site www.service-public.fr. Les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires. A l'inverse de l'ancienne procédure, aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.

RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES EN MATIERE D'EMPLOI DU FEU

Pour les particuliers, le brûlage de tous déchets y compris les déchets verts est interdit. La seule dérogation concerne le brûlage de déchets verts réalisé dans le cadre de l'obligation légale de débroussaillage autour des habitations situées à moins de 200 m des forêts, landes, garrigues, maquis et plantations forestières (déclaration en Mairie obligatoire).

Pour les agriculteurs, le brûlage de végétaux sur pieds ou de végétaux coupés est autorisé dans le cadre strict de leurs activités professionnelles après le dépôt en Mairie d'une déclaration d'emploi du feu.

REPertoire ELECTORAL UNIQUE (REU)

Les modalités de gestion des listes électorales ont changé le 1^{er} janvier 2019 avec la mise en place du Répertoire électoral unique (REU).

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au préalable au 31 décembre.

La loi a introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales.

Pour les services communaux, la loi n° 2016-1048 introduit plusieurs changements importants :

- les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année (hors période pré-électorale) ;
- la décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale est prise par le Maire, avec contrôle a posteriori par une commission de contrôle ;
- l'Insee applique directement dans le Répertoire électoral unique (REU) les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

Le Répertoire électoral unique (REU) est mis à jour en continu à travers un système de gestion entièrement automatisé.

Les communes envoient directement au REU :

- les inscriptions sur les listes électorales qui ont été validées par le Maire ;
- les radiations des listes électorales pour perte d'attache communale dûment constatées par le Maire ;
- les radiations volontaires demandées par les électeurs inscrits sur les listes complémentaires ;
- les décisions d'inscription ou de radiation prononcées par les commissions de contrôle.

Le système de gestion du Répertoire électoral unique (REU) permet l'arrêt et l'extraction des listes électorales, images du répertoire à une date donnée.

LES ERREURS DE TRI DANS LES BACS JAUNES

Rappel :

- Les objets en plastique, le petit électroménager, le mobilier, la vaisselle cassée... ne vont pas dans le bac jaune mais en déchetterie.
- Les textiles doivent être déposés dans les colonnes dédiées ou en déchetterie ou donnés à des associations.
- Les emballages peuvent être aplatis, écrasés mais **ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres**.
- Les emballages doivent être déposés **en vrac** et **non en sac**. **PENSEZ À VIDER VOS SACS**.

Quelques exemples d'erreurs de tri :



Un doute, une question sur le tri? www.sictoba.fr ou triercestdonner.fr



TELETHON

Le Téléthon organisé à Balazuc le 3 décembre 2022 à la Salle des Fêtes a connu beaucoup de ventes : huîtres, crevettes, gâteaux et autres gourmandises. La tombola a eu un grand succès. Le montant récolté est de 1 836 €.

Un grand merci aux bénévoles pour le coup de mains, à la Mairie pour la Salle et à tous les participants.

Les organisateurs,

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2023

sous réserve de modifications

MOIS	ANIMATIONS	ORGANISATEURS	LIEU	HEURES
JANVIER Samedi 21 Sam 28 ou Lun 6/02	Repas karaoké Chantier bénévole	Sport Pour Tous Le Mat	Salle des fêtes Viel Audon	19h
FEVRIER Mar 14 ou Sam 18 Samedi 25 Sam 25 et Dim 26	Programme d'hiver Carnaval Concours de Chiens Rapprocheurs (CCR)	Muséum de l'Ardèche Sou des écoles ACCA	Muséum Muséum Salle des fêtes	13h 15h A partir de 8h
MARS Vendredi 3 Dimanche 5 Dimanche 19 Lun 20 ou Ven 24 Samedi 25 Ven 31 ou Dim 2/04	Assemblée Générale Loto Vide grenier Petite expo AG et Spectacle Conférence Arts et Sciences	La Roche Haute Sport Pour Tous Sou des écoles Cultures ! Cultures ! Muséum de l'Ardèche	Salle des fêtes Salle des fêtes Parking école / stade Viel Audon Salle des fêtes Salle des fêtes	18h 13h 8h – 18h A partir de 8h
AVRIL Mercredi 12 Samedi 15 Mardi 18 Samedi 22 Mar 25 au Jeu 25/05 Samedi 29	Astronomie Repas extérieur Chasse aux œufs Dinosaures Vernissage spectacle Petite expo Repas de la chasse	Muséum de l'Ardèche Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche Cultures ! Cultures ! ACCA	Muséum Muséum Viel Audon Viel Audon A la serre	15h 12h
MAI Samedi 6 Samedi 13 Jeudi 18 Jeu 25 au Dim 28 Ven 26 ou Ven 30/06	Vernissage Petite expo Sortie car Assemblée générale Journée de la Géologie Petite expo	Cultures ! Sport Pour Tous Ass Jeunes de Chantier Muséum de l'Ardèche Cultures !	Viel Audon Viel Audon Muséum Viel Audon	18h
JUIN Vendredi 9 Samedi 10 Vendredi 16 Sam 17 et Dim 18 Vendredi 30	Vernissage Repas Fête de l'école Journée de l'Archéologie Journée de l'Astronomie	Cultures ! Sport Pour Tous Sou des écoles Muséum de l'Ardèche Muséum de l'Ardèche	Viel Audon Salle des fêtes + Ext Uzer (aire de loisirs) Muséum Salle des fêtes	12h 18h 13h
JUILLET Sam 1 ^{er} au Lun 31 Vendredi 7 Samedi 8 Samedi 15 Samedi 29	Petite Expo Petit Bal Rock Petit Bal Pop Vernissage Bal Folk	Cultures ! Metalöid Metalöid Cultures ! Ass Jeunes de Chantier	Viel Audon Cour Salle des fêtes Cour Salle des fêtes Viel Audon Place Clovis Ranchin	19h 19h
AOUT Mar 1 ^{er} au Jeu 31 Mardi 15	Petite expo Fête de la chasse	Cultures ! ACCA	Viel Audon Stade	12h
SEPTEMBRE Ven 1 ^{er} au Sam 30 Samedi 2 Ven 8 au Lun 11 Vendredi 15 Sam 16 et Dim 17 Vendredi 29 Samedi 30 Samedi 30	Petite expo Challenge Jean Campanella Les Balazucades Assemblée Générale Journées europ du patrimoine Assemblée générale Vernissage Metalfest (4 ^{ème})	Cultures ! Sport Pour Tous Cultures ! Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche Sou des écoles Cultures ! Metalöid	Viel Audon Salle des fêtes + Ext Village + Salle des fêtes Salle des fêtes + Ext Muséum Uzer Viel Audon Saint Privat	12h 18h30 18h
OCTOBRE Samedi 28 Sam 28 ou Mer 1/11	Castagnade Fête des monstres	Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche	Salle des fêtes + Ext Eglise romane	18h30
NOVEMBRE Samedi 11	Assemblée générale	Metalöid	Salle des fêtes	
DECEMBRE Samedi 2 Vendredi 8	Téléthon Fête de Noël	Sou des écoles	A définir Uzer	

NOS JOIES ... NOS PEINES ...

NAISSANCE

Lou, née le 13 octobre 2022
de Brice NIVEL et Isabelle CARPUAT

MARIAGE

Aymerik JALLET et Céline MIRABEL, le 17 septembre 2022

DECES

Paulette CHARBONNEYRE née ROUX, le 9 juillet 2022

Jean-Marie FABREGOULE, le 20 août 2022

Pierre MOUYON, le 5 novembre 2022

Eugène REYMOND, le 23 novembre 2022

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Sur le site Internet de la Communauté de Communes (<https://www.cc-gorgesardeche.fr/>), vous trouverez les informations sur différents services mis en place pour la population du territoire.

Les espaces France services offrent un accompagnement personnalisé pour effectuer des démarches administratives en ligne, il existe 2 structures sur le territoire. Elles offrent à chaque habitant un service de proximité, gratuit et confidentiel.

La communauté de communes met en place depuis la rentrée 2022 des ateliers à destination des parents. Elle confie la tenue de ces temps conviviaux à l'association spécialisée "L'école des parents" d'Aubenas. Deux rendez-vous mensuels sont proposés : **le café des parents** (ouvert à tous les parents !) et **les Mères roseaux**, dédié aux mamans solos.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du Secrétariat de MAIRIE

Mardi et Vendredi :
9h / 12h - 14h / 17h

Sur rendez-vous avec M. le Maire

Tél. : 04 75 37 75 08

Fax : 04 75 37 02 24

Mail : balazuc.mairie@orange.fr

Site internet : www.balazuc.fr

Numéros d'Urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18 ou 112

Directeur de publication : Bernard Constant

Responsable de la publication : Céline Monnier

Rédaction des articles : Bernard Constant, Céline Monnier, Monique Constant, Marie-Jo Ranchin, Elisabeth Gratadou, Catherine Mollier, Colin Charvet, Muriel Sanchez, les responsables d'associations de Balazuc, les maîtresses et les élèves de l'école de Balazuc, Dominique Bozon et le SICTOBA

Mise en page : Sabine Allix

Photographies : Bernard Constant, Céline Monnier, Marie-Jo Ranchin, Monique Constant, Guy Boyer et les associations